

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : FORD FOCUS BREAK (1998-12/2004)

N° de cat. F-227/1

Certificat 71 100 D 618

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-227/1** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-227/1** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---------------------------------------------	-----------------------------------------------

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **F-227/1** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: F-227/1 A50-X E20 55R-01 3257 D = 7,4 kN S = 75 kg	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

$R = 1200 \text{ kg}$

Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion.

Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **F-227/1** consiste en éléments suivants :

- | | |
|--------------------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Rondelle rectangulaire avec l'écrou M12 | - 4 pièces |
| 5. Vis M12x30 | - 2 pièces |
| 6. Vis M12x40 | - 4 pièces |
| 7. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 8. Rondelle élastique 12,2 | - 8 pièces |
| 9. Rondelle 13,0 | - 8 pièces |
| 10. Écrou M12 | - 4 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite pas** la coupure du pare-chocs arrière.
2. Dévisser le pare-chocs arrière.
3. Démontez les protections en caoutchouc.

4. En bande arrière, à travers des trous de fabrication visser la poutre principale (1) aux points A en utilisant des vis M12x30 (5) avec des rondelles 13,0 (9), rondelles élastiques 12,2 (8) et des écrous M12 (10).
5. Ensuite visser des supports de poutre principale (1) avec des longerons à travers des vis M12x40 (6) avec des rondelles élastiques 12,2 (8), des rondelles 13,0 (9) et des rondelles soudées avec des écrous M12 (4) insérées dans les longerons (du fond).
6. Connecter la boule (2), la poutre principale (1) et le support de la prise électrique (3) en utilisant des vis M12x65 (7) avec des rondelles \varnothing 13,0 (9), des rondelles élastiques 12,2 (8) et des écrous M12 (10).
7. Monter le pare-chocs arrière.
8. Vérifier le serrage de toute la boulonnerie.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **F-227/1** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DE MONTAGE :

